



18ième
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

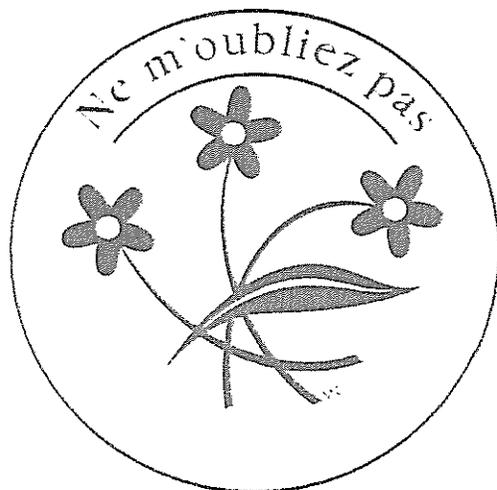


Société Alzheimer
BAS-SAINT-LAURENT

114, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2
Tél. : (418) 562-2144
Sans frais : 1 877 446 2144
Télééc. : (418) 562-7449

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denis Bond, président
Céline Lefrançois, vice-présidente
Andrée Dionne, secrétaire
Hugo Pelletier, trésorier
Marie Element, administratrice
Suzanne Larrivée, administratrice
Claude Gardner, administratrice



BUREAU RÉGIONAL

Directrice : Martine Beaupré
Coordonnatrice - Maison J. A. Desjardins : Lucie St-Gelais
Adjointe administrative : Jeannette Fournier

POINTS DE SERVICES

Madame Louise Thériault
MRC du KRTB
8, rue Joly, 6ème étage, bureau 1
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3H2
Tél. : (418) 862-3448



Madame Line Parent
MRC Rimouski / Mitis
135, des Gouverneurs, local 021
Rimouski (Québec) G5L 7R2
Tél. : (418) 724-7204, ext. 5618



Madame Sylvie Lapointe
MRC Matapédia
123, rue Desbiens, local 307
Amqui (Québec) G5J 3P9
Tél. : (418) 629-6200, ext. 6726



Société Alzheimer

BAS-SAINT-LAURENT

Le 27 mai 2013

Territoire desservi :

MRC Les Basques

MRC Kamouraska

MRC Matane

MRC La Matapédia

MRC La Mitis

MRC Rimouski-Neigette

MRC Rivière-du-Loup

MRC Témiscouata

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

Madame,
Monsieur,

Vous êtes convoqué à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra mardi, le 4 juin 2013, à 19 h, à la Légion canadienne (entrée sur la rue Saint-Jérôme), située au 114, avenue Saint-Jérôme, à Matane.

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance par le président, monsieur Denis Bond;
2. Nomination d'un(e) secrétaire de l'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 17^{ième} assemblée générale annuelle du 5 juin 2012;
5. Présentation du rapport financier 2012-2013;
6. Nomination d'un vérificateur comptable;
7. Présentation du rapport annuel :
 - 7.1 Mot du président;
 - 7.2 Rapport des activités;
8. Élections de 3 membres au conseil d'administration;
9. Questions diverses;
10. Clôture de la séance.

Votre participation serait très appréciée et nous serons heureux de vous accueillir.

Le président,



DB/jf

Denis Bond





Procès-verbal de la 17^{ième} assemblée générale annuelle de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, tenue le 5 juin 2012, à 19 h à la Légion canadienne, 114 avenue Saint-Jérôme, Matane, Québec, G4W 3A2.

1. Ouverture de la séance par le président, monsieur Denis Bond

À 19 h, le président ouvre l'assemblée générale annuelle. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée

Sur proposition de madame Lise Marquis, madame Josée-Lisa LeFrançois accepte d'agir comme secrétaire pour cette assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Denis Bond fait la lecture du projet d'ordre du jour. Le point 7 précédera le point 6 afin de libérer monsieur Martin Simard plus tôt. Sur proposition de monsieur Jean-Claude Gagné, l'ordre du jour est adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 16^{ième} assemblée générale annuelle du 14 juin 2011

Monsieur Denis Bond procède à la lecture du procès-verbal du 14 juin 2011. Madame Josée-Lisa LeFrançois complète la lecture. Le compte-rendu se révélant conforme, son adoption est proposée par madame Suzanne Larrivée, appuyée par madame Marie Element.

5. Présentation du rapport financier 2011-2012

Monsieur Martin Simard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers au 31 mars 2012. Le document ayant été remis à chaque participant avant la rencontre, il fait la lecture du rapport des vérificateurs. Il en profite pour expliquer les quelques changements qui ont été effectués dans la livraison du rapport, notamment au chapitre de l'argent récolté lors de la Marche de la mémoire et qui doit figurer indépendamment des autres revenus de la Société, tout en décortiquant la partie des excédants enregistrés par la Société Alzheimer et la Maison J.Arthur Desjardins. Il termine avec le rapport de l'auditeur indépendant et les recommandations des notes complémentaires. À noter que l'exercice ne révèle aucune anomalie et qu'une saine gestion est confirmée au terme de la vérification.

Sur proposition de madame Céline Lefrançois, secondée par madame Denise Gentil, les états financiers et le rapport sont approuvés à l'unanimité.

6. Présentation du rapport annuel :

6.1 Mot du président

Monsieur Denis Bond fait la lecture du message du président. Il rappelle les axes prioritaires de la Société que sont l'information et la formation. Il fait aussi état de la responsabilité du conseil d'administration au chapitre de la saine gestion de l'organisme et de l'importance d'assurer le bien-être des résidants de la Maison J. Arthur Desjardins. Une révision des tâches de toutes les employées a été effectuée en cours d'année afin de maximiser la qualité du travail rendu et des services donnés. Au total, huit réunions du conseil d'administration et sept du comité exécutif se sont tenues. Monsieur Bond termine en remerciant le personnel, les bénévoles et la Fondation Paul-Pineault.

6.2 Rapport des activités

Pour la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, la directrice, madame Josée- Lisa LeFrançois évoque les grandes orientations du plan d'action 2011-2012 auquel l'offre et la prestation de services se sont collées. Elle explique les différents partenariats qui se sont mis en place de même que les regroupements avec les forces vives du milieu afin de donner plus de poids aux différents projets de répit et accompagnement qui ont pris forme sur le territoire. Madame LeFrançois évoque aussi les approches déjà entreprises, tant au niveau national que régional, pour éventuellement mettre en place une structure d'accueil, de suivi et de références pour les personnes atteintes et leur familles. Le projet Phare en collaboration avec la compagnie Pfizer et les groupes de médecine familiale, un plan d'action du ministère de la santé pour le Québec et les différents projets soutenus et financés par le Fonds d'aide aux proches aidants figurent parmi ces moyens à venir. Un résumé des statistiques de la dernière année est donné et les remerciements d'usage sont formulés pour la contribution à la cause.

Enfin, la coordonnatrice de la Maison J. Arthur Desjardins, Madame Lucie St-Gelais, fait rapport des activités qui se sont tenues à la maison avec les résidants dont l'animation en centre de jour qui accueille aussi des gens de l'externe et les stages effectués par des étudiants en travail social et en soins infirmiers en plus du travail effectué par des bénévoles. Elle remercie ces derniers de même que les familles et les dames de l'AFÉAS Saint-Rédempteur pour leur support ainsi que l'équipe de Cogeco Câble pour la réalisation très réussie d'un reportage sur la Maison.

Sur proposition de madame Claude Gardner, secondée par madame Denise Gentil, le rapport annuel des activités est accepté à l'unanimité.

7. Nomination d'un vérificateur comptable

Monsieur Jean-Claude Gagné propose que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit reconduite pour effectuer la vérification comptable pour 2012-2013. La proposition est appuyée par madame Marie Element. Monsieur Martin Simard accepte au nom de la firme comptable.

8. Ajout aux règlements généraux

Une proposition d'ajout aux règlements généraux est faite à l'assemblée. Elle consiste à permettre la tenue de séances extraordinaires du conseil d'administration en cas d'urgence. L'avis de convocation sera expédié au moins 48 heures avant par la poste, télécopieur ou courriel. Au cours d'une telle séance, seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent être traités à moins que tous les membres participants consentent à introduire de nouveaux sujets. Une séance extraordinaire peut se dérouler dans un lieu physique mais peut aussi se tenir à distance par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

La proposition telle que formulée est adoptée par madame Denise Gentil et secondée par madame Céline Lefrançois.

9. Élections de 4 membres au conseil d'administration

Madame Denise Gentil accepte d'être présidente d'élection après qu'une proposition de madame Céline Lefrançois soit émise et secondée par madame Marie Element.

Les administrateurs ayant terminé leur mandat de 2 ans sont mesdames Suzanne Larrivée, Marie Element et Lise Marquis ainsi que monsieur Denis Bond.

Madame Denise Gentil reçoit les mises en candidature.

- Madame Marie Element, proposée par Lise Marquis, appuyée par Claude Gardner.
- Madame Lise Marquis, proposé par Jean-Claude Gagné, appuyé par Suzanne Larrivée.
- Madame Suzanne Larrivée, proposée par Hugo Pelletier, appuyé par Claude Gardner.
- Monsieur Denis Bond, proposé par Céline Lefrançois, appuyée par Lise Marquis.

Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, la fermeture est proposée par madame Myriam Richard, secondée par monsieur Jean-Claude Gagné. Tous les candidats acceptent et tous sont déclarés élus par madame Denise Gentil et des félicitations leur sont adressées.

10. Questions diverses

Au chapitre des questions adressées lors de l'assemblée, monsieur Jean-Claude Gagné fait part d'une suggestion intéressante de faire paraître le détail des revenus et dépenses de chacun des comptes Marche à travers le BSL dans le prochain rapport annuel.

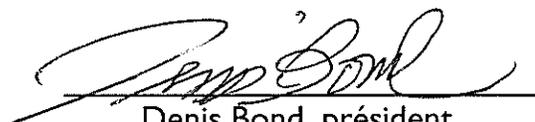
Monsieur Jean Blouin demande aussi quelques précisions quant aux surplus et la distinction entre les surplus de la Maison, de la Société et ceux engendrés par la Marche de la mémoire.

Enfin, monsieur Jean-Claude Gagné s'informe sur le système d'émission de reçus d'impôts pour dons.

11. Clôture de la séance

Madame Lise Marquis propose la clôture de la séance à 20 h 09.

Josée-Lisa LeFrançois, secrétaire



Denis Bond, président

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

**États financiers
au 31 mars 2013**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 15





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

305, rue de la Gare
Case postale 305
Matane (Québec) G4W 3N2

Téléphone : 418 562-0203
Télécopieur : 418 562-9411
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, qui comprennent le bilan 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent tire des revenus d'apports dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, de l'actif à court terme au 31 mars 2013 et de l'actif net au 1er avril 2012 et au 31 mars 2013.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du bilan de l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

1

Raymond Chebot Grant Thornton, SEWRC

Matane
Le 4 juin 2013

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

			2013	2012
	Société d'Alzheimer	Maison J. Arthur Desjardins	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subventions du Gouvernement du Québec	138 932	228 123	367 055	371 651
Dons de particuliers et d'organismes	20 270	6 048	26 318	24 720
Revenus d'hébergement		137 808	137 808	143 099
Marche de la mémoire	65 252		65 252	89 918
Intérêts gagnés	1 609	819	2 428	2 545
Autres revenus	1 179	5 989	7 168	6 601
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		9 796	9 796	9 796
	227 242	388 583	615 825	648 330
Charges				
Salaires et charges sociales	127 659	321 703	449 362	446 382
Formation et perfectionnement	470	119	589	2 187
Assurances	1 940	7 802	9 742	9 860
Charges locatives	8 400		8 400	8 400
Fournitures de bureau et impression	9 704	5 156	14 860	13 323
Télécommunications	4 011	1 200	5 211	4 662
Taxes et permis		2 569	2 569	2 558
Énergie		8 234	8 234	8 196
Honoraires professionnels	4 619	2 907	7 526	6 570
Nourriture, soins médicaux et autres		29 503	29 503	28 261
Frais de déplacement et représentation	7 109	236	7 345	6 136
Entretien et réparations	635	11 162	11 797	3 275
Journal et promotion	833	54	887	1 177
Cotisations	15 080	637	15 717	10 445
Activités de financement	49 656		49 656	38 620
Intérêts et frais de banque	921	482	1 403	906
Intérêts sur la dette à long terme	850		850	236
Amortissement du bâtiment		5 333	5 333	5 333
Amortissement du mobilier	823	5 508	6 331	6 278
Amortissement du matériel informatique	1 083	160	1 243	937
Amortissement du système téléphonique	330		330	330
	234 123	402 765	636 888	604 072
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 881)	(14 182)	(21 063)	44 258

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013			2012		
	Non affectés - Société d'Alzheimer	Non affectés - Maison J. Arthur Desjardins	Affectés d'origine interne - Marche de la mémoire	Total	Total	Total
Solde au début	\$ 74 277	\$ 98 919	\$ 139 210	\$ 312 406	\$ 268 148	\$ 44 258
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 881)	(14 182)	(12 444)	(21 063)		
Affectation d'origine interne	12 444					
Solde à la fin	79 840	84 737	126 766	291 343		312 406

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(21 063)	44 258
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 237	12 878
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(9 796)	(9 796)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés de fonctionnement	<u>36 838</u>	<u>(6 258)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>19 216</u>	<u>41 082</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 171)</u>	<u>(9 146)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme		8 899
Remboursements d'emprunt	<u>(1 466)</u>	<u>(343)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(1 466)</u>	<u>8 556</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 579	40 492
Encaisse et dépôts à terme au début	<u>311 557</u>	<u>271 065</u>
Encaisse et dépôts à terme à la fin	<u><u>325 136</u></u>	<u><u>311 557</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	50 411	20 181
Dépôts à terme	<u>274 725</u>	<u>291 376</u>
	<u><u>325 136</u></u>	<u><u>311 557</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Situation financière

au 31 mars 2013

	2013	2012	2011-04-01
	\$	\$	\$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	50 411	20 181	19 594
Dépôts à terme, 0,65 % (0,75 % en 2012), échéant en mai et juillet 2013	274 725	291 376	251 471
Comptes clients et autres créances (note 4)	15 172	17 438	9 126
Frais payés d'avance	8 077	8 612	8 609
	<u>348 385</u>	<u>337 607</u>	<u>288 800</u>
Long terme			
Immobilisations corporelles (note 5)	172 279	181 344	185 076
	<u>520 664</u>	<u>518 951</u>	<u>473 876</u>
PASSIF			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	52 436	31 886	29 829
Apports reportés de fonctionnement (note 8)	13 488		
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins de un an	1 628	1 466	
	<u>67 552</u>	<u>33 352</u>	<u>29 829</u>
Long terme			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	156 307	166 103	175 899
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	5 462	7 090	
	<u>229 321</u>	<u>206 545</u>	<u>205 728</u>
ACTIFS NETS			
Non affecté	164 577	173 196	152 783
Affecté d'origine interne - Marche de la mémoire	126 766	139 210	115 365
	<u>291 343</u>	<u>312 406</u>	<u>268 148</u>
	<u>520 664</u>	<u>518 951</u>	<u>473 876</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2013

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'informer la population sur la maladie d'Alzheimer et d'aider les familles. L'organisme offre un service d'hébergement et des activités de jour. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'organisme établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1er avril 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 3, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, des informations comparatives et du bilan d'ouverture à la date de transition.

Exemptions relatives à l'application initiale

Le chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont l'organisme peut se prévaloir au moment de la transition. L'organisme n'a appliqué aucune exemption facultative.

Incidence de la transition sur l'actif net au 1er avril 2011

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur l'actif net de l'organisme à la date de transition, soit le 1er avril 2011, n'est pas significative.

Rapprochement de l'excédent des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012

L'excédent des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012 établi selon les nouvelles normes comptables correspond approximativement à celui établi selon le référentiel comptable antérieur (normes comptables prébasculément).

État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Aucun ajustement important n'a été apporté à l'état des flux de trésorerie de l'organisme.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2013

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Revenus de location

La société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté à titre de loyers à recevoir au bilan.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2013

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
Notes complémentaires
 au 31 mars 2013

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	25 ans
Mobilier et système téléphonique	10 ans
Matériel informatique	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	5 545	7 449
Intérêts courus	1 976	1 976
Subventions	2 426	3 716
Taxes à la consommation	5 225	4 297
	<u>15 172</u>	<u>17 438</u>

(a) Au 31 mars 2013, deux clients représentent 87 % du total des comptes clients (un des clients représentait 54 % du total des comptes clients au 31 mars 2012).

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2013</u> Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain - Maison J. Arthur Desjardins	41 449		41 449
Bâtiment - Maison J. Arthur Desjardins	133 324	26 665	106 659
Mobilier	13 957	13 470	487
Mobilier - Maison J. Arthur Desjardins	55 087	42 256	12 831
Matériel informatique	21 772	17 409	4 363
Matériel informatique - Maison J. Arthur Desjardins	2 894	2 735	159
Système téléphonique	3 299	1 649	1 650
Immobilisations corporelles louées			
Mobilier	5 851	1 170	4 681
	<u>277 633</u>	<u>105 354</u>	<u>172 279</u>

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
Notes complémentaires
 au 31 mars 2013

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2012 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain - Maison J. Arthur Desjardins	41 449		41 449
Bâtiment - Maison J. Arthur Desjardins	133 324	21 332	111 992
Mobilier	13 957	13 232	725
Mobilier - Maison J. Arthur Desjardins	54 557	36 748	17 809
Matériel informatique	18 131	16 326	1 805
Matériel informatique - Maison J. Arthur Desjardins	2 894	2 575	319
Système téléphonique	3 299	1 320	1 979
Immobilisations corporelles louées			
Mobilier	5 851	585	5 266
	<u>273 462</u>	<u>92 118</u>	<u>181 344</u>

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 20 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,5 % et est renégociable annuellement.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2013	2012
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	18 231	4 117
Salaires et charges sociales	34 205	27 769
	<u>52 436</u>	<u>31 886</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 11 733 \$ au 31 mars 2013 (2 363 \$ au 31 mars 2012).

8 - APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

	2013	2012
	\$	\$
Subvention de fonctionnement du gouvernement fédéral		
Montant encaissé pour le prochain exercice	13 488	
Solde à la fin	13 488	
	<u>13 488</u>	

Les apports reportés de fonctionnement représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
Notes complémentaires
 au 31 mars 2013

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se composent de subventions provenant de la Fondation J. Arthur Desjardins, du Centre local de développement, et de divers dons pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou sous forme d'immobilisations corporelles.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Immobilisations corporelles		
Mobilier	45 079	45 079
Amortissement cumulé	<u>35 632</u>	<u>31 124</u>
	<u>9 447</u>	13 955
Bâtiment	173 300	173 300
Amortissement cumulé	<u>26 440</u>	<u>21 152</u>
	<u>146 860</u>	152 148
Solde non amorti	<u><u>156 307</u></u>	<u><u>166 103</u></u>

10 - OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à du mobilier loué, 10,5 %, remboursable par versements mensuels de 579 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2016	7 090	8 556
Tranche échéant à moins de un an	<u>1 628</u>	<u>1 466</u>
	<u><u>5 462</u></u>	<u><u>7 090</u></u>

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition et le solde de l'obligation s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
Exercices se terminant les 31 mars	
2014	2 316
2015	2 316
2016	2 316
2017	<u>1 737</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	8 685
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>1 595</u>
Solde de l'obligation	<u><u>7 090</u></u>

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2013

11 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé d'après un contrat de location échéant en mai 2014 à verser une somme de 9 800 \$ pour un bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 8 400 \$ en 2014 et à 1 400 \$ en 2015.

De plus, l'organisme s'est engagé d'après un contrat de location échéant en juillet 2017 à verser une somme de 2 248 \$ pour de l'équipement. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 529 \$ en 2014, 2015, 2016 et 2017 et à 132 \$ en 2018.

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme et l'effet à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

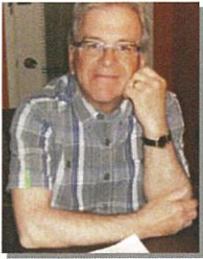
Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 307 834 \$ (324 698 \$ au 31 mars 2012), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

Société Alzheimer
BAS-SAINTE-LAURENT

Rapport annuel
2012-2013

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



Message du président

D'une année à l'autre, on est toujours surpris de la vitesse à laquelle le temps s'écoule. Et cette année ne fait pas exception.

Aussi, ce dix-huitième rapport annuel témoigne de la constance et de la durabilité des services que la Société offre autant à la population du Bas-Saint-Laurent qu'à notre résidence – la Maison J. Arthur Desjardins. Mais en dépit de tous ces efforts, notre tâche n'est pas terminée puisque la maladie d'Alzheimer poursuit ses ravages auprès de malheureuses victimes.

Il faut dire que cette année les membres du conseil d'administration n'ont vraiment pas chômé puisque nous avons assisté, en plus de l'assemblée générale, à neuf réunions du conseil et sept rencontres du comité exécutif. Ce qui signifie une année exceptionnelle.

La mise en application de notre plan d'action annuel, les sessions de formation, la surveillance de notre budget demeurent toujours des dossiers importants pour les membres du conseil.

Tout au long de l'année, nous avons également profité du support des trois responsables de notre région Bas-Saint-Laurent.

De plus, la Marche de la mémoire de mai 2012 s'est avérée un autre excellent succès, nous permettant ainsi de poursuivre des projets de répit avec l'appui des comités de bénévoles. Encore une fois, cette activité de collecte de fonds nous a également permis de faire un don important pour la recherche.

Par ailleurs, je dois mentionner la douloureuse perte d'un membre de notre conseil d'administration, madame Lise Marquis victime d'un accident mortel. Madame Marquis était une collaboratrice dévouée et intéressée à la cause Alzheimer. Elle nous manquera énormément. Madame Andrée Dionne a accepté de faire un retour au sein du conseil et nous lui en sommes très reconnaissants.

Le départ de notre directrice, madame Josée-Lisa LeFrançois, fut un autre événement marquant cette année. Elle était au service de la Société depuis 2005. Je la remercie pour tout le travail accompli et lui souhaite beaucoup de succès pour la suite de sa carrière.

Évidemment, le conseil s'est mis à l'œuvre pour faire l'embauche d'une nouvelle directrice générale. Il s'agit de madame Martine Beaupré. Nous croyons qu'elle possède toutes les qualités nécessaires pour remplir sa tâche efficacement. Elle est entrée en poste le 11 mars dernier.

D'autre part, à la Maison J. Arthur Desjardins, les activités se sont poursuivies normalement. Cependant, un dossier majeur nous préoccupe. En effet, l'intensification des normes de sécurité dans les résidences de personnes âgées nous incite à procéder à des changements importants dans nos horaires de travail. Notre budget en sera sûrement affecté mais il nous faut voir les choses positivement puisque la sécurité de nos résidants demeure notre préoccupation première.

Bravo à toute l'équipe Alzheimer! Les employés, la Fondation Paul-Pineault, les bénévoles. Grâce à vous, nous allons poursuivre notre mission.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Bond', written in a cursive style.

Denis Bond



Mot de la directrice

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

Je suis directrice générale de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent depuis le 11 mars dernier et je suis heureuse de terminer l'année avec vous. Même si je suis en poste depuis seulement 3 mois, j'ai eu le temps de faire face à certains enjeux qui ont marqué l'année 2012-2013. Je fais référence entre autre à l'Agence de la santé et des services sociaux qui nous a informé cette année que nous aurons à nous conformer aux exigences du nouveau règlement de certification et de sécurité pour les résidences privées. Cela nous a emmené à se pencher et à cogiter sur la question considérant que ceci a un impact direct sur la pérennité de la Maison J. Arthur Desjardins. Nous avons dû procéder à un remue-méninge et à une réorganisation du fonctionnement de la maison au niveau du ratio de nuit (employé-résident), des horaires ainsi que des tâches de travail. Nous avons eu également à rencontrer les experts de la Régie du bâtiment ainsi que des services d'incendies de la ville de Matane à des fins d'évaluation et de rapports. Cela nous a donné un son de cloche à propos des exigences auxquelles nous devrions nous conformer dans un avenir disons-le, assez rapproché.

En faisant la lumière sur le rapport annuel de l'ensemble du territoire, je constate que les données ainsi que les statistiques illustrent un ralentissement du rendement de nos services. Les services d'appels téléphoniques (interventions), le nombre de journaux réconforts distribués, le bénévolat, les campagnes médiatiques ainsi que les activités de formation et de sensibilisation ont diminué considérablement. Il faudra donc doubler d'ardeur dans la prochaine année pour bonifier la visibilité de la Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent au bureau régional et dans les points de services.

Dans un autre ordre d'idées, Mme Sylvie Lapointe qui est en poste dans le secteur de la Matapédia depuis novembre 2012 s'est joint à notre équipe comme responsable de point de service. Elle aura eu une année d'intégration dans son secteur à assimiler la théorie reçue (formation de base de 18 heures données par Anne Tremblay) ainsi que dans la pratique en côtoyant les intervenants de différents milieux tels que le centre de jour du CAB d'Amqui et ceux de certaines résidences privées. Nous lui souhaitons bienvenue parmi nous et sommes très contents de pouvoir compter sur son implication dans le secteur de la Matapédia.

De plus, l'implantation du Projet Phare au sein de notre organisation aura été un plus value afin de nous faire connaître davantage. Le Projet Phare est un protocole de référence à l'intention des médecins et des professionnels de la santé oeuvrant auprès

des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il s'agit d'un outil qui a pour but de favoriser la prise en charge optimale d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, et ce, dès son diagnostic. Le formulaire de référence se trouve dans les GMF où l'infirmière pivot le remplit et nous le fait parvenir par la suite. Cela permet à la personne atteinte ainsi qu'au proche aidant de ne pas être laissé «à la dérive» et d'avoir un contact direct avec notre organisme afin de pouvoir bénéficier de nos services. Grâce au Projet Phare, l'intervenant ou le médecin offre à la personne atteinte et aux membres de sa famille, dès le moment crucial du diagnostic, la possibilité de s'intégrer à un réseau d'entraide et d'information, et de prendre en main leur propre bien-être.

En ce qui concerne les résultats de la Marche de la Mémoire 2012, le territoire du Bas-Saint-Laurent aura amassé un montant de 71 873 avec 395 marcheurs au total dont 150 marcheurs élités. La marche de Matane a amassé un montant de 35 245 \$ avec 150 marcheurs. La marche de la Mitis a amassé un montant de 3 898 \$ avec 25 marcheurs, celle du Témiscouata a obtenu un montant de 16 005 \$ avec 148 marcheurs. La marche de St-Moïse a amassé un montant 2 805 \$ avec 20 marcheurs, celle de Les Basques a obtenu 8 457 \$ avec 52 marcheurs et finalement, la marche de Rivière-du-Loup a amassé un montant de 5 463 \$.

Je termine en vous disant que notre plan d'action pour la prochaine année sera le 18 juin prochain et que je suis bien hâtive de me réunir avec mes collègues pour mettre en avant plan nos orientations ainsi que d'élaborer sur nos prochains projets.

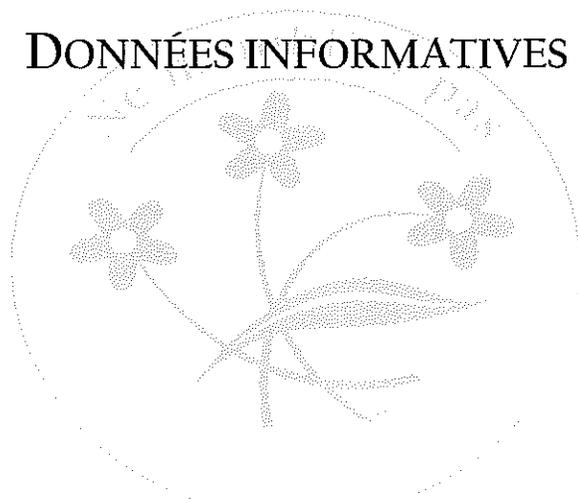
Je vous souhaite un bel été à tous et à toutes.

Martine Beaupré
Directrice générale

RAPPORT DES ACTIVITÉS

PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013

DONNÉES INFORMATIVES



Société Alzheimer

BAS-SAIN-T-LAURENT

**POINT DE SERVICES DU KRTB
POINT DE SERVICES RIMOUSKI / MITIS
POINT DE SERVICES DE LA MATAPÉDIA**

DERNIÈRE MISE À JOUR : 1^{ER} AVRIL 2013

FICHER : RAPACT-2011-12 BUREAU RÉGIONAL.DOC

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL: 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877-446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 sabsl@globetrotter.net



I. SERVICES D'INFORMATION ET DE SOUTIEN

1.1 Écoute téléphonique

- nombre d'appels téléphoniques (interventions) 413

1.2 Consultations au bureau / dans vos locaux

- nombre de personnes rencontrées 104

- nombre de rencontres 142

Décrire types de services donnés :

KRTB: Personne qui vient chercher de l'information sur la maladie et surtout des conseils et du soutien psychologique.

Rimouski-Mitis: Soutien, information, documentation, suivi.

Matapédia: Documentation.

1.3 Visites à domicile

- nombre de personnes visitées 36

- nombre de rencontres 270

Décrire types de services :

KRTB: Reçu diagnostic de la maladie, apporter documentation et information sur développement de la maladie et fait un suivi téléphonique pour suivre l'évolution de la maladie et supporter la famille dans les changements.

Rimouski-Mitis: Répît, accompagnement, stimulation, activités adaptées.

1.4 Demandes particulières

- nombre total d'interventions 31

Rimouski-Mitis: Approche zoothérapie... +. Transition domicile vs RI + plus préparation soutien à domicile.

1.5 Centre de documentation

- nombre d'envoi de documentation	<u>11</u>
- nombre de prêts de vidéocassettes et de livres	<u>4</u>

1.6 Nombre de visites sur le site web (s'il y a lieu)

- nombre total de visites	<u>n/a</u>
---------------------------	------------

2 GROUPES D'ENTRAIDE

2.1 Groupes de soutien : groupe « fermé » constitué de 8 à 15 aidantes ou aidants se rencontrant pendant une période prédéterminée afin d'explorer diverses thématiques en lien avec la maladie d'Alzheimer, développer un réseau d'entraide et obtenir le soutien nécessaire pour faire face à la maladie.

Nombre de personnes rejointes :	<u>0</u>
Nombre de rencontres durant l'année :	<u>0</u>

2.2 Cafés-rencontres : Réunions périodiques afin de permettre aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer d'échanger avec une personne-ressource et d'autres personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou d'autres déficits cognitifs.

Nombre de cafés-rencontres :	<u>3</u>
Nombre de personnes rejointes :	<u>45</u>

3 ACTIVITÉS DE FORMATION DANS VOTRE MRC

Clientèles rejointes par ces ateliers

	Nb participant(e)s
3.1 Aidantes, aidants, entourage de la personne atteinte	<u>n/a</u>
3.2 Intervenants des points de services et bénévoles	<u>n/a</u>
3.3 Personnel des Services à domicile, des foyers privés et des ressources intermédiaires	<u>n/a</u>
3.4 Intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, CH-CHSLD)	<u>n/a</u>
3.5 Autres :	<u>n/a</u>

4 ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

4.1 Distribution du bulletin d'information *Le Réconfort*

En plus d'être acheminé aux membres de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, ce journal devrait être distribué dans les CLSC, cliniques médicales, associations d'ainés et établissements du réseau de la santé, etc.

Nombre total de journaux distribués	<u>530</u>
-------------------------------------	------------

4.2 Nombre de séances d'information et/ou de conférences et présentation publique pour la population

Nombre de conférences, séances et présentation publique :	<u>23</u>
---	-----------

Nombre total de participants :	<u>490</u>
--------------------------------	------------

4.3 Kiosques d'information (s'il y a lieu)

Nombre total de kiosques d'information :	<u>6</u>
--	----------

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 sabsl@globetrotter.net

4.4 Campagnes médiatiques

Nombre d'entrevues radio et télévision :	<u>7</u>
Nombre de parution d'articles journaux locaux – bulletins paroissiaux :	<u>31</u>
Autres (ex. : pétition) :	_____

4.5 Autre(s) activité(s) de sensibilisation (Ex. : levée de fonds spéciale, déjeuner, etc.)

Veillez en spécifier la nature et indiquer le résultat

- *Marche de la Mémoire 2012*
- *Sensibilisation dans les écoles par des séances d'information.*

5 ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

S.V.P. courte description de vos activités

5.1 Représentations auprès d'organisme affilié (Ex. : portes ouvertes, défense des droits et des intérêts des personnes atteintes, témoignages de participant

KRTB: Présentation faite à l'AFÉAS de RDL + Comité de la Source et divers résidences privées et publics.

5.2 Partenariat et concertation (échange de services)

KRTB: Échange de services avec le CAB et le CLSC, le Comité La Source et tous les GMF des MRC.

Rimouski / Mitis: Table de concertation aînés + familles CLSC.

Matapédia: RECEM, CAB, CSSS, Centre de jour.

5.3 Sollicitations d'appuis, réalisation d'un projet de service, subvention spéciale

5.4 Recrutement de membres dans votre MRC

Nombre de membres :	<i>n/a</i>
---------------------	------------

6 BÉNÉVOLAT POUR LA CAUSE ALZHEIMER

Il est important que chacun de nous connaisse les bénévoles et leurs capacités afin de mener à bien nos activités, ceci fait en sorte que l'on garde l'intérêt de ces personnes et que l'on met à profit leur talent et leur compétence (Ex. : comme animateur, conférencier, accueil, kiosque, etc.). Aussi, il est important de connaître la somme des heures de bénévolat effectuées afin de prouver le maintien de notre organisme sans but lucratif et de faire valoir la nécessité des bénévoles pour soutenir la cause.

Voici les différents domaines d'intervention des bénévoles :

- ◆ Responsable d'un kiosque d'information (« monter » le kiosque et en assurer l'animation)
- ◆ Recrutement de membres et de bénévoles
- ◆ Soutien au travail de bureau (travail clérical, soutien technique)
- ◆ Accompagnement à domicile
- ◆ Accompagnement transport
- ◆ Activités avec une personne atteinte et /ou l'aidant(e) principal (e)
- ◆ Collaboration à l'élaboration du journal *Le Réconfort*
- ◆ Soutien logistique pour l'organisation d'activités spéciales
- ◆ Chaîne téléphonique
- ◆ Responsable de la distribution et de la collecte des cartes *In Memoriam*, sil y a lieu
- ◆ Responsable de la distribution des dépliants promotionnels, affiches et journaux (lieux de dépôts ciblés)
- ◆ Démarcheur (sollicitations)
- ◆ Participation à des conférences : témoignage, préposé à l'accueil, conférencier, animateur, etc.
- ◆ Membre du conseil d'administration

Nombre de bénévoles :	<u>27</u>
Nombre total d'heures de bénévolat :	<u>511</u>

Commentaires :

KRTB : Reçu 26 références des GMF RDL et Kamouraska depuis le projet de Pfizer.

Rimouski/Mitis : Participation à une consultation publique « Soins de santé personnalisés » Cégep de Rimouski 12 juin 2012, 19 h à 21 h.

Matapédia : Animation centre de jour, travail de bureau, kiosque d'information, accompagnement à domicile, accompagnement à l'épicerie.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

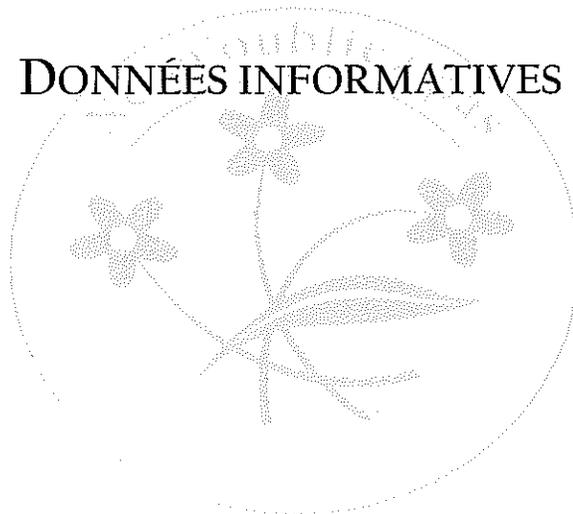
Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 sabsl@globetrotter.net



RAPPORT DES ACTIVITÉS

PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013

DONNÉES INFORMATIVES



Société Alzheimer

BAS-SAIN-T-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL
MAISON J. ARTHUR DESJARDINS

DERNIÈRE MISE À JOUR : 1^{ER} AVRIL 2013
FICHIER : RAPACT-2012-13 BUREAU RÉGIONAL.DOC



I. SERVICES D'INFORMATION ET DE SOUTIEN

1.1 Écoute téléphonique

- nombre d'appels téléphoniques (interventions) 73

1.2 Consultations au bureau / dans nos locaux

- nombre de personnes rencontrées 22

- nombre de rencontres 16

Décrire types de services donnés :

Société Alzheimer : Accueil, écoute, information sur la maladie d'Alzheimer, remise de documentation, références, visites à la Maison J. Arthur Desjardins.

Maison J. Arthur Desjardins : Informations sur le centre de jour, sur l'hébergement.

1.3 Visites à domicile

- nombre de personnes visitées 4

- nombre de rencontres 115

- nombre d'activités de jour à la Maison J. Arthur Desjardins 55

- nombre moyen de participants par activité 9

Décrire types de services :

Activités de stimulation pour la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

1.4 Demandes particulières

- nombre total d'interventions 14

1.5 Centre de documentation

- nombre d'envoi de documentation 219

- nombre de prêts de vidéocassettes et de livres 3

1.6 Nombre de visites sur le site web (s'il y a lieu)

- nombre total de visites

3 096

2. GROUPES D'ENTRAIDE

2.1 **Groupes de soutien** : groupe « fermé » constitué de 8 à 15 aidantes ou aidants se rencontrant pendant une période prédéterminée afin d'explorer diverses thématiques en lien avec la maladie d'Alzheimer, développer un réseau d'entraide et obtenir le soutien nécessaire pour faire face à la maladie.

Nombre de personnes rejointes :

-

Nombre de rencontres durant l'année :

-

2.2 **Cafés-rencontres** : Réunions périodiques afin de permettre aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer d'échanger avec une personne-ressource et d'autres personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou d'autres déficits cognitifs.

Nombre de cafés-rencontres :

-

Nombre de personnes rejointes :

-

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 sabsl@globetrotter.net

3. ACTIVITÉS DE FORMATION DANS VOTRE MRC

Clientèles rejointes par ces ateliers

	Nb participant(e)s
3.1 Aidantes, aidants, entourage de la personne atteinte	<u>31</u>
3.2 Intervenants et bénévoles	<u>11</u>
3.3 Personnel des Services à domicile, des foyers <i>privés</i> et des ressources intermédiaires	<u>18</u>
3.4 Intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, CH-CHSLD)	<u>5</u>
3.5 Autres : (inscrire le groupe. Ex. : policiers, retraités, etc.) (<i>Stagiaires</i>)	<u>8</u>

4. ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

4.1 Distribution du bulletin d'information *Le Réconfort*

En plus d'être acheminé aux membres de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, ce journal devrait être distribué dans les CLSC, cliniques médicales, associations d'aînés et établissements du réseau de la santé, etc.

Nombre total de journaux distribués	<u>770</u>
-------------------------------------	------------

4.2 Nombre de séances d'information et/ou de conférences et présentation publique pour la population

Nombre de conférences, séances et présentation publique :	<u>6</u>
Nombre total de participants :	<u>71</u>

4.3 Kiosques d'information (s'il y a lieu)

Nombre total de kiosques d'information :	<u>-</u>
--	----------

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc. : (418) 562-7449 sabsl@globetrotter.net

6. BÉNÉVOLAT POUR LA CAUSE ALZHEIMER

Il est important que chacun de nous connaisse les bénévoles et leurs capacités afin de mener à bien nos activités, ceci fait en sorte que l'on garde l'intérêt de ces personnes et que l'on met à profit leur talent et leur compétence (Ex. : comme animateur, conférencier, accueil, kiosque, etc.).

Aussi, il est important de connaître la somme des heures de bénévolat effectuées afin de prouver le maintien de notre organisme sans but lucratif et de faire valoir la nécessité des bénévoles pour soutenir la cause.

Voici les différents domaines d'intervention des bénévoles :

- ◆ Responsable d'un kiosque d'information (« monter » le kiosque et en assurer l'animation)
- ◆ Recrutement de membres et de bénévoles
- ◆ Soutien au travail de bureau (travail clérical, soutien technique)
- ◆ Accompagnement à domicile
- ◆ Accompagnement transport
- ◆ Activités avec une personne atteinte et /ou l'aidant(e) principal(e)
- ◆ Collaboration à l'élaboration du journal *Le Réconfort*
- ◆ Soutien logistique pour l'organisation d'activités spéciales
- ◆ Chaîne téléphonique
- ◆ Responsable de la distribution et de la collecte des cartes *In Memoriam*, sil y a lieu
- ◆ Responsable de la distribution des dépliants promotionnels, affiches et journaux (lieux de dépôts ciblés)
- ◆ Démarcheur (sollicitations)
- ◆ Participation à des conférences : témoignage, préposé à l'accueil, conférencier, animateur, etc.
- ◆ Membre du conseil d'administration

Nombre de bénévoles :	<u>79</u>
Nombre total d'heures de bénévolat :	<u>1 128</u>

Commentaires :

Marche de la mémoire, réunions du Conseil d'administration et de l'exécutif, monter des cartables de formation, fonctionnement général du bureau, correction du journal, financement de la Maison J. Arthur Desjardins, présidence d'honneur Marche, repas, musique, chants, cérémonies religieuses, eucharistie, préparation des envois de reçus pour la Marche.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 sabsl@globetrotter.net





Mot de la coordonnatrice

Maison J. Arthur Desjardins

C'est notre grand rendez-vous annuel. Voici donc le moment venu de vous dévoiler le bilan de l'année 2012-2013 de la Maison J. Arthur Desjardins. L'année 2012 aura été une année dure en émotions considérant les nombreux départs que nous avons vécus. Nous avons dû dire au revoir à certains et d'autres nous ont quittés pour le grand voyage.

Même si l'année fut rempli d'émotions, les résidants auront toujours été au centre de nos préoccupations. Le bien-être du résidant demeure notre priorité année après année. L'appui de plusieurs personnes est essentiel afin de maintenir cette priorité, j'ai nommé les familles, nos marraines (les dames de l'AFÉAS), les bénévoles, la Fondation Paul-Pineault, les membres du conseil d'administration, de Martine et de Jeannette. J'ai surtout besoin de mes employés, car sans eux, il m'est impossible de faire « *marcher la machine* ». Merci tout le monde de ramer dans le même sens que moi.

Je désire remercier également notre animatrice France St-Louis qui vient faire des activités avec les résidants à raison de 4 jours semaine. Les résidants sont toujours très contents de la voir arriver à chaque fois.

Par ailleurs, nous avons eu la chance de bénéficier de l'implication des stagiaires et des bénévoles encore une fois cette année. Ce petit surplus qui d'une fois à l'autre, fait toute la différence.

De plus, certains employés ont reçus de la formation. La formation est très nécessaire pour les employés puisqu'elle permet le bon fonctionnement du travail au quotidien, l'accompagnement pour le résident et surtout la sécurité de tous et chacun.

Je termine avec une pensée toute spéciale pour une personne qui nous a quitté de façon bien inattendue cette année. J'ai eu la chance de connaître Lise Marquis lorsque sa mère était résidente à la Maison J. Arthur Desjardins ainsi que par nos relations de travail. Sa présence autant à la Maison que sur le conseil d'administration me manque beaucoup.

Sur ce, une année est terminée et la prochaine année 2013-2014 nous réserve d'autres surprises.

Lucie St-Gelais, coordonnatrice
Maison J. Arthur Desjardins

11, avenue d'Amours, Matane (Québec) G4W 2X3
Téléphone & télécopieur : (418) 562-2110



Merci

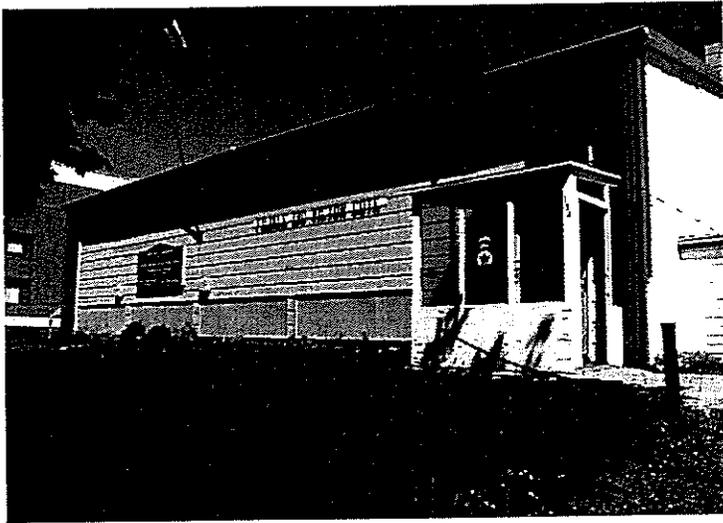
Ne m'oubliez pas

à tous

nos bénévoles



Pour nous rejoindre...



Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
114, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2
Téléphone : (418) 562-2144
Télécopieur : (418) 562-7449
Sans frais : 1 877 446 2144

m'oubliez pas



Maison J. Arthur Desjardins
11, avenue D'Amours
Matane (Québec) G4W 2X3
Téléphone : (418) 562-2110
Télécopieur : (418) 562-2110